

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DEPARTEMENT : HAUTE SAVOIE****COMMUNE : SEYTROUX**

L'an deux mille vingt-trois et le trois novembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SEYTROUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de M. MORAND Jean-Claude, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/10/2023

Nombre de membres en exercice	: 12	VOTANTS	Contre	: 0
Nombre de membres présents	: 11		Pour	: 11
Nombre de membres votants	: 11		Abstention	: 11

PRESENTS : BOINNARD MORALLET Laurence, BOYAT Sylvie, ROSSET Erika, BOINNARD Nadine VAUTHAY Eliane, BAUD Jérôme, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël et VAUTHAY Michaël.

ABSENTS EXCUSES : VULLIEZ Christian.

Monsieur ROSSET Mickaël a été nommé Secrétaire de séance.

Objet : Placement de fonds _ 60 000 €uros

Vu le C.G.C.T. et notamment ses articles L. 1618-1, L. 1618-2 et R. 1618-1, Ayant entendu l'exposé de M le Maire,

Le conseil municipal décide de placer les fonds provenant d'une vente de coupe de bois, pour un montant de 60 000,00 €uros et d'une durée de 6 mois.

Il décide de souscrire à ce titre un compte à terme dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date d'ouverture (date d'effet du placement)	1^{er} DECEMBRE 2023
Montant du placement en euros (en chiffres et en lettres)	60 000 €uros. Soixante mille €uros
Durée du placement (en mois)	6 mois
Taux d'intérêt (en %)	3.77 %
Taux actuariel (en %) (Pour information)	3.86 %
Intérêts imposables	[...] OUI [X] NON

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, M. MORAND Jean-Claude

Le secrétaire de séance, M. ROSSET Mickaël


Certifié exécutoire le

Transmise en Sous-Préfecture le

Affiché le



